

**Cérémonie de remise du  
Diplôme d'Université Contentieux consulaire**

**30 Mai 2008 – Amphi K018**

Madame la Présidente honoraire de la Conférence générale des Juges consulaires de France,  
Monsieur le Président du Tribunal de Grande Instance,  
Monsieur le Procureur de la République,  
Monsieur le Président du Tribunal de commerce de Toulon  
Monsieur le Président du Tribunal de commerce de Grasse,  
Monsieur le Batonnier,  
Monsieur le Président honoraire du Tribunal de Commerce de Toulon,  
Madame et Messieurs les Vice Présidents de l'Université,  
Monsieur le Doyen,  
Mesdames, Messieurs,  
Chers Collègues et étudiants,

C'est pour moi un grand honneur et un réel plaisir de vous accueillir, aujourd'hui, pour **cette première cérémonie de remise du Diplôme d'Université Contentieux consulaire**.

Permettez-moi tout d'abord de remercier chaleureusement Madame Perrette REY.

Madame, vous avez accepté **d'être la marraine de cette première promotion** et nous en sommes honorés et flattés. Vous avez été **la première femme Présidente du Tribunal de commerce de Paris après 440 années de présidence masculine**.

Après une carrière riche et variée dans la métallurgie, le conseil en gestion et en informatique, la banque et la justice consulaire, vous êtes aujourd'hui Présidente honoraire du Tribunal de commerce de Paris et Présidente honoraire de la Conférence générale des juges consulaires de France.

Votre compétence, votre passion et votre talent sont reconnus de tous.

Nous ne pouvons donc que nous enorgueillir de votre parrainage !

Mes plus vifs remerciements vont également à **Monsieur Ange PECCORELLA, Président du Tribunal de commerce de Toulon**, votre présence témoigne de notre volonté commune de continuer à proposer des formations toujours mieux adaptées au besoin de la justice consulaire.

Mesdames, Messieurs, l'Université qui vous accueille aujourd'hui fêtera cette année ses **40 ans**.

L'âge de la maturité, dit-on, mais c'est surtout 4 décennies d'enseignement, de recherche, d'expertise et de publications qui ont permis à notre université **de devenir incontournable**, en permettant la formation de tous les bacheliers du Var et en accueillant plus de 90 nationalités différentes.

**Aujourd'hui, 40 ans après la création d'un petit département d'IUT**, l'USTV est une université pluridisciplinaire, composée **de 10 UFR et instituts et de 15 laboratoires**. Elle accueille **11 000 étudiants** qui se répartissent dans **plus de 100 formations**. Elle emploie **800 personnels**.

Elle est désormais implantée sur l'ensemble du département : Centre ville de **Toulon** , **La Valette, Draguignan et St Raphaël**. Mais l'essentiel de ses activités d'enseignement et de recherche demeure pour l'instant concentré sur **La Garde** dans un environnement exceptionnel.

Le développement de notre Université a pu se faire **grâce à la volonté et l'énergie de tous nos enseignants-chercheurs** et grâce à **une administration précieuse** toujours à l'écoute des projets innovants.

Elle a pu se faire aussi grâce **aux entreprises** qui depuis de longues années contribuent à notre fonctionnement par une contribution personnelle (enseignants) mais aussi par une contribution matérielle qui nous est très utile.

Aujourd'hui après les réformes de l'Université et la modernisation de ses structures, **le lien avec les entreprises est devenu primordial**. C'est grâce à leur soutien matériel que notre université pourra se développer dans les années à venir.

Nous avons du reste l'intention, comme c'est le cas déjà dans plusieurs universités, **de créer une fondation** qui pourra ainsi recueillir et gérer les fonds émanant de nos généreux contributeurs.

Mais revenons à ce qui nous rassemble ici aujourd'hui, **cette première cérémonie de remise du Diplôme d'Université « Contentieux consulaire »**.

Vous voici enfin, vous, **les diplômés de la première promotion de ce diplôme**. Il aura fallu beaucoup de réflexion, d'énergie et de passion pour mettre en place ce diplôme.

Je tiens à remercier vivement pour leur initiative et leur enthousiasme pour la création de cette formation :

- Madame **Maryse Baudrez**, Vice présidente de l'Université,
- Monsieur **Pierre Sanz de Alba**, Vice président de l'Université,
- Madame **Clara Tournier**, Responsable pédagogique de ce DU,
- Monsieur **Joseph Cananzi**, Président honoraire du Tribunal de Commerce de Toulon,
- et Monsieur **Jean-Marie Perello**.

A vous tous, Mesdames et Messieurs je renouvelle mes meilleurs vœux de bienvenue et je vous adresse à vous « les jeunes diplômés », du DU Contentieux Consulaire toutes mes félicitations pour votre succès.

Nous sommes fiers de nos diplômés !

Soyez fiers de votre diplôme et de votre Université !

Sachez que l'Université du Sud Toulon-Var vous sera toujours ouverte ainsi qu'à vos salariés pour tout besoin en formation professionnelle.